

N°04  
AUTOMNE  
2020  
TRIMESTRIEL

# UNECP

## MAG'INFO

UNION NATIONALE DES ENTREPRENEURS  
CARRELEURS, CHAPISTES ET PROJETEURS DE P.U.



## EDITO

### Place centrale pour l'apprentissage

Accueillir cette 2<sup>e</sup> Journée des carreleurs s'avère être une très belle opportunité pour notre réseau régional et national. Associer l'ensemble de la profession à cette rencontre technique permettra de valoriser les métiers au plus près des besoins du secteur. Face à l'évolution des emplois et des compétences du secteur, nous devons donner à chaque apprenti, chaque professionnel, les outils pour être compétent, les moyens d'analyse et les repères nécessaires afin qu'il devienne autonome et oriente lui-même ses compétences en fonction des situations nouvelles de travail qu'il rencontrera au cours de sa vie professionnelle.

Les enjeux de la réforme et ses conséquences exigent l'élaboration d'une offre de services aux entreprises, cohérente avec les transformations des missions et des compétences attendues. L'association BTP CFA Île-de-France place délibérément l'apprenant au cœur du système. Le CFA repose aujourd'hui, d'une part, sur une dimension pédagogique qui place l'individu au cœur de l'organisation et, d'autre part, sur une dimension éducative favorisant le développement personnel et professionnel. Mettre l'expérience au cœur de la question de la formation, c'est forcément accorder à l'apprentissage une place centrale.

Dans cette approche, l'apprentissage représente l'avenir, l'apprentissage donne du sens à la formation tout au long de la vie. Voilà ce qui nous rassemble, voilà ce qui nous unit, voilà ce qui nous passionne !

Au nom de BTP CFA Île-de-France, je vous souhaite une bonne reprise et j'espère vous voir nombreux le 06 novembre prochain au CFA de Brétigny-sur-Orge.

Fabrice MILLOT

Directeur du CFA de Brétigny-sur-Orge (91)

## AGENDA

### ► MERCREDI 12 OCTOBRE

#### Réunion technique FFB de l'Ain (01)

- Les douches hybrides PVC et carrelage
- Lieu : FFB Bourg en Bresse

### ► JEUDI 29 OCTOBRE

#### Réunion de la section Carrelage de la FFB des Landes

- Les évolutions du NF DTU 52.1 de février 2020
- Lieu : FFB Dax

### ► JEUDI 5 NOVEMBRE

#### Assemblée Générale de l'UNECP-FFB

- Participants : les administrateurs de l'Union
- Lieu : CFA Brétigny-sur-Orge

### ► VENDREDI 6 NOVEMBRE

#### Journée des carreleurs 2020

- Pour en savoir plus : voir page 7
- Lieu : CFA de Brétigny-sur-Orge (91)



UNECP-FFB  
JOURNÉE DES

## CARRELEURS

TECHNIQUE & INNOVATION

6 NOVEMBRE 2020

BTP CFA

BRÉTIGNY-SUR-ORGE (91)

VOIR PAGE 7

### ► JEUDI 12 NOVEMBRE

#### Réunion technique FFB Pays de la Loire

- Règles de l'art et interfaces lors de la réalisation des salles de bain
- Lieu : FFB Laval

### ► JEUDI 26 NOVEMBRE

#### Réunion technique FFB Drome Ardèche

- Thème : Actualités techniques de la profession
- Lieu : FFB Valence

## À LA UNE

Chape fluide : anticiper les changements  
Commission technique UNECP-FFB : nouveau président  
Worldskills : tous à Lyon en décembre

02



Consultez la page Facebook de l'UNECP-FFB ici

## LA PAROLE EST À VOUS !

Vie des sections départementales  
Organisation des chantiers

05

## STOP AUX SINISTRES !

L'entreprise face à l'expertise

10

## ZOOM SUR L'ACTU

Journée des carreleurs, venez nombreux !  
Parution du Guide Sol Grand format  
Nominations  
Euroskills, direction l'Autriche

07



## ENCART TECHNIQUE

Foire aux questions

11

SOMMAIRE

► CHAPES CONCEPT : L'ENTREPRISE SE SPÉCIALISE DANS LA CHAPE FLUIDE

## ANTICIPER LES CHANGEMENTS QUI SE PRÉPARENT DANS LA PROFESSION



**Face à l'augmentation probable de la demande liée à la fin de la pose de carrelage scellée dans le collectif, et à la fin programmée des Avis Techniques pour les chapes fluides, le dirigeant de Chapes Concept, Cédric Chenevay, compte sur la nouvelle Commission Chapes de l'UNECP-FFB pour encadrer cette technique, et définir un référentiel de formation qui réponde aux nouveaux besoins de main d'œuvre qualifiée.**

Au moment de créer son entreprise Chapes Concept, à Grenoble (Isère) en 2008, Cédric Chenevay a fait un choix stratégique : se spécialiser dans la chape fluide. « Par rapport à la chape traditionnelle, la chape fluide présente l'avantage d'une plus grande rapidité d'exécution, et d'être un produit qui arrive sur le chantier prêt à l'emploi. Ce qui lui donne une formulation parfaitement contrôlée, et supprime des tâches physiques de préparation pour les équipes. » L'évolution du marché lui a donné raison, puisqu'en 12 années d'existence, l'activité de son entreprise, qui intervient aussi bien chez les particuliers, en logement collectif et en bâtiment tertiaire, principalement en Isère en Savoie, a été multipliée par trois.

Chapes Concept emploie aujourd'hui 9 salariés, mais les choses pourraient s'accélérer avec les récents changements réglementaires. Depuis février 2020 en effet, la révision du NF DTU 52.1 Revêtements de sol scellés, interdit la pose scellée désolidarisée et flottante de carrelage en plancher intermédiaire des bâtiments collectifs. Une décision motivée par la trop grande sinistralité liée à ce procédé. Pour tous les marchés signés avec le nouveau DTU, les maîtres d'ouvrages devront réaliser une chape qui servira de support à une pose collée du carrelage, ce qui devrait mécaniquement développer le marché de la chape fluide.



« Nous nous attendons à davantage de travail dans les mois à venir, et réfléchissons déjà à étoffer nos équipes et former davantage de compagnons », réagit le chef d'entreprise. Un autre changement important se profile pour les chapistes : à compter de 2022, les Avis Techniques ne seront plus renouvelés. « Les Avis Techniques garantissaient une conformité technique, et protégeaient notre profession en attribuant un agrément aux entreprises qui les mettaient en œuvre. Leur suppression représente un risque de dévalorisation de notre savoir-faire », ajoute Cédric Chenevay.

Face à ces deux nouveaux défis, le chef d'entreprise compte sur la nouvelle Commission Chapes qui a été mise en place au sein de l'UNECP-FFB, avec la double mission de contribuer à la rédaction d'un texte de mise en œuvre qui remplacera les Avis Techniques et fera autorité pour les chapes fluides, et de définir un référentiel de formation pour répondre aux besoins à venir des entreprises du secteur. « Dans ce moment charnière pour notre profession, je me félicite d'avoir rejoint notre Union de métier, dont le rôle est de nous aider à bien anticiper ces changements », conclut le dirigeant.



“ NOUS NOUS ATTENDONS À DAVANTAGE DE TRAVAIL DANS LES MOIS À VENIR ET RÉFLÉCHISSONS DÉJÀ À ÉTOFFER NOS ÉQUIPES ET FORMER DAVANTAGE DE COMPAGNONS. ”

réagit Cédric Chenevay, dirigeant de Chapes Concept

## ► COMMISSION TECHNIQUE UNECP-FFB

### NOUVEAU PRÉSIDENT DE COMMISSION

Suite aux restrictions sanitaires, l'Assemblée Générale des administrateurs prévue en avril 2020 a été annulée. Le président de l'union a tout de même réuni les administrateurs afin d'échanger sur les problématiques des entreprises dans les régions et les départements. Une première visioconférence a eu lieu le 7 mai 2020. L'exercice ayant été particulièrement apprécié par les présidents de sections et les délégués régionaux, une seconde visioconférence s'est déroulée le 9 juillet 2020. Christian Moricet a annoncé la nomination d'Olivier Patrizio (délégué régional FFB Normandie) en tant que nouveau président de la commission technique de l'union. Olivier Patrizio succède à Christophe Grennerat qui reste membre de la commission technique.



Assemblée Générale de l'UNECP-FFB, 9 juillet 2020 en visioconférence

## ► FINALES NATIONALES WORLDSKILLS

### TOUS À LYON EN DÉCEMBRE 2020

Le Comité Français des Olympiades des Métiers (COFOM), Worldskills France, organise tous les 2 ans, les finales nationales pour constituer les équipes de France des Métiers qui iront défendre les couleurs de la France lors des Euroskills et des Worldskills Competition.

La crise liée au Covid-19 a bouleversé l'organisation des sélections régionales qui se sont déroulées pour la plupart à huit clos, afin de respecter les règles sanitaires. « *Hormis le manque de médiatisation et les reports de dates dans plusieurs régions, les épreuves se sont déroulées sans difficultés majeures pour les candidats* », explique Davy Rézeau, l'expert carrelage. Les sélections régionales en carrelage seront finalisées au plus tard fin septembre.

Les finales nationales initialement prévues en octobre sont reportées du 15 au 17 décembre à Lyon. Au total, 10 candidats carrelageurs sélectionnés dans les régions participeront aux épreuves nationales. Sur les 13 régions métropolitaines, il n'y aura pas de candidats pour l'Île-de-France et l'Occitanie. La Corse, la Réunion et la Guyane ne seront pas non plus représentées.

Quentin Joannon, le candidat en carrelage pour les Euroskills Graz sera présent à Lyon et fera une démonstration dans le cadre de sa préparation.

#### Nouveauté !

« *Le candidat qui participera ensuite à la finale internationale, Worldskills compétition 2021 à Shanghai (Chine) sera sélectionné parmi les médaillés d'or et d'argent des finales nationales 2020 ainsi que Quentin Joannon, le candidat des Euroskills 2021 qui ne pouvait pas enchaîner les finales nationales avec la compétition européenne, mais qui a toute sa place au même titre que les médaillés des finales nationales de cette année* », précise Guillaume Suteau, responsable développement territorial de Worldskills France.

Les administrateurs de l'UNECP-FFB se déplaceront à Lyon pour soutenir les candidats carrelageurs lors des épreuves finales. Les professionnels sont invités à venir nombreux soutenir nos jeunes carrelageurs.

## ► BNTEC P61C DES DTU DE LA PROFESSION

### CHRISTOPHE DUFOUR À LA TÊTE DE LA COMMISSION



Les travaux de révision du NF DTU 52.2 « Pose collée des revêtements céramiques et assimilés - pierres naturelles » ont débuté. La première réunion de la commission s'est déroulée le 25 juin en visioconférence sous la présidence de Christophe Dufour, qui succède à Jacques Vinet. Les travaux de révision durent en moyenne un an.

## ► BRÈVE

### RECRUTER EN APPRENTISSAGE

Le gouvernement a mis en place une aide exceptionnelle au recrutement d'alternants. Les décrets d'application (n°2020-935 et n°2020-1084) ont été publiés le 25 août 2020 au Journal Officiel.

Pour en savoir plus, cliquer [ici](#)

certifiés  
**UPEC**

Sortez des standards des gammes techniques pour apporter une vraie esthétique qui devient décorative pour vos chantiers

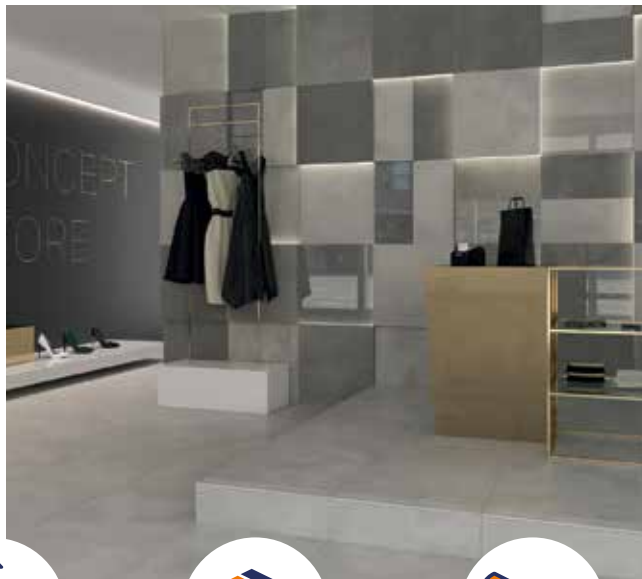


Décocéram se rapproche encore plus de ses artisans et de leurs besoins en agrandissant sa gamme technique « **Techno** ».

Toujours composé des standards classiques disponibles dans toutes nos agences (les antidérapants, les pointes de diamants, les petits formats) mais en ajoutant en plus un complément de produits répondant aux demandes d'un marché toujours en évolution.

En ajoutant des gammes comme **Techno Tero**, **Intero**, **Naturstone** et **Rockstone**, Décocéram vous propose une gamme technique complémentaire avec cette fois-ci : **4 finitions** (mat, poli, semi-poli ou antidérapant), **3 formats** (30x60, 60x60 ou 60x120 cm) pour sols et murs en fonction des références.

Cette nouvelle gamme par ses **aspects béton, pierre ou unis** apportera un nouvel élan à un marché où le prix, la qualité et l'esthétique sont devenus indissociable.



Des produits certifiés QB UPEC



Des finitions multiples pour des usages différents



Un large choix de formats pour tous vos chantiers



Du stock sur nos plateformes logistiques



Plusieurs accessoires (plinthes, nez de marche...) disponibles

**DÉCOCÉRAM**  
CARRELAGE & SALLE DE BAINS



## ► VIE DES SECTIONS

Section départementale - FBTP Rhône et métropole

### NF DTU 52.1 2020 : NOUVEAU RAPPORT CONTRADICTOIRE DE RECONNAISSANCE DES SUPPORTS



Rencontre de la chambre Carrelage de la FBTP Rhône et métropole

François Bourdier, le nouveau président de la Chambre syndicale de Carrelages a réuni les entrepreneurs de sa section le 10 juillet 2020. Nadège Ombé, la Secrétaire Générale de l'union a présenté les évolutions du NF DTU 52.1 publié en février 2020. Les entreprises ont pris connaissance de la nouvelle annexe normative, le rapport contradictoire de reconnaissance des supports. À la demande des participants, un point a aussi été fait sur les évolutions en cours en ce qui concerne les chapes fluides (fin des avis techniques, mise en place de la certification, formation pour les chapistes...).

Section départementale - FFB Ain

### LES ARCHITECTES INFORMÉS DES ÉVOLUTIONS DU NF DTU 52.1



Rencontre de la section carrelage de la FFB de l'Ain

Les entrepreneurs de la section carrelage de la FFB de l'Ain se sont réunis le 6 juillet 2020 sous la présidence de Nicolas Berjoan. Au cours des échanges qui portaient principalement sur le NF DTU 52.1 de la pose scellée, il a été proposé de faire une communication à l'attention des donneurs d'ordre pour les informer de la restriction du domaine d'application du NF DTU 52.1. Bruno Pernici, l'architecte présent à cette réunion a transmis les communications de l'union à l'Association des Architectes de l'Ain.

## ► ORGANISATION DES CHANTIERS

### UN ENJEU POUR LA QUALITÉ

Un chantier de qualité nécessite le respect des préconisations de mise en œuvre comme les tolérances des supports et de certains délais incompressibles comme le temps de séchage de la chape. La crise sanitaire avait donné un espoir d'amélioration, malheureusement les mauvaises pratiques reprennent vite le dessus, au détriment de la qualité du travail et des ouvrages.

#### « Témoignage de Carole Falaschi, entreprise Ridolfi Frères à Fontvieille (13) »



#### Quelles sont les difficultés récurrentes sur les chantiers ?

Les délais d'intervention se réduisent très souvent en fin de chantier pour compenser le retard pris en amont. Par ailleurs, nous avons régulièrement des supports non conformes. Les budgets et les plannings trop serrés nous contraignent parfois à accepter des supports que nous devrions refuser.

#### Comment se passe la coordination sur les chantiers ?

Le travail de coordination n'est pas effectué comme il le devrait. Les entreprises de second œuvre sont poussées à démarrer « rapidement » les travaux, pour tenir les plannings annoncés, même si le chantier n'est pas prêt. Faire entrer à tous prix une entreprise sur le chantier donne une illusion d'avancement, mais ne règle pas les problèmes. Au contraire, c'est contre-productif. Par exemple, quand il y a trop de personnes qui travaillent dans le même espace, il y a une perte d'efficacité et une dégradation de la qualité. Les corps de métiers se retrouvent à travailler parfois à l'envers : pose de la couche de finition de peinture avant la fin des travaux de carrelages.

#### Que souhaiteriez-vous voir améliorer ?

Les maîtres d'œuvre doivent arrêter de demander aux entreprises de finition de rattraper le retard pris en début de chantier, ce n'est pas réaliste. Nos textes de la profession (NF DTU, CPT...) doivent être appliqués sur le terrain. Le respect du planning au démarrage des travaux est à mon sens essentiel.

**Nous devons anticiper, apprendre à être ferme et savoir dire non.** ”



#### BON À SAVOIR

- Le non-respect des prescriptions de mise en œuvre et des délais d'intervention sont souvent à l'origine des désordres sur les ouvrages (fissuration ou décollement du revêtement).
- La FFB a édité un guide des bonnes pratiques qui rappelle les délais et phasages avec les lots environnants présents dans les différentes règles de l'art (NF DTU, CPT, règles professionnelles...). Le guide s'adresse aux entrepreneurs et aux maîtres d'œuvre impliqués dans la gestion d'un planning de chantier et les questions d'interface entre corps d'état.



FÜR HANDWERK, DAS ÜBERZEUGT.

## PROFILÉS BLANKE AQUA

### Esthétique et fonctionnel

Une douche confortable avec un système d'évacuation linéaire attrayant et une paroi de douche en verre sont aujourd'hui un « must » dans une salle de bain moderne.



Avec sa ligne de profilés BLANKE AQUA, le spécialiste des accessoires de carrelage basé à Iserlohn/Allemagne BLANKE Systems GmbH & Co. KG offre un grand choix de profilés de finition et de transition de qualité dans un design intemporel.



La gamme de profilés BLANKE AQUA inclut les produits AQUA-KEIL, AQUA-KEIL MUR, AQUA-KEIL VERRE, AQUA-VERRE et AQUA-DEKO et propose ainsi une solution pour toutes les applications autour de la pose de douche à l'italienne.

Grâce aux profilés BLANKE AQUA-KEIL, la transition entre le sol et la pente est douce, épurée et sophistiquée. Avantage de tous les profilés BLANKE AQUA : en acier inoxydable de haute qualité ils sont mis en oeuvre lors de la pose du carrelage.

La variante BLANKE AQUA-VERRE permet en outre de fixer des parois de douche en verre au sol ou au mur sans percer et donc sans devoir endommager le carrelage ou l'étanchéité.

Les profilés BLANKE AQUA sont disponibles en différentes longueurs et hauteurs, avec ou sans dénivelé de 2 %, et en modèle droit ou gauche. En plus d'une finition chromée ou brossé, tous les profilés BLANKE AQUA sont également disponibles en acier inoxydable noir mat ou blanc.



Blanke Systems GmbH & Co. KG, avec sa gamme de profilés BLANKE AQUA, continue à innover et à développer des solutions ingénieuses, pratiques, esthétiques pour les jonctions au sol et pour l'intégration des parois en verre dans les douches à l'italienne.

Demandez dès aujourd'hui votre documentation personnalisée auprès de notre directeur commercial Jean-Noel Quénée, par téléphone au 06 38 91 51 60, par e-mail à [info@blanke-systems.de](mailto:info@blanke-systems.de) ou sur facebook : BLANKE Systems FRANCE.

[blanke-systems.fr](http://blanke-systems.fr)





► 6 NOVEMBRE 2020 - BTP CFA BRÉTIGNY-SUR-ORGE (91)

L'UNECP-FFB vous invite à la seconde édition de la Journée des carreleurs.

## INSCRIVEZ-VOUS VITE, NOUS VOUS ATTENDONS NOMBREUX !

Le BTP CFA de Brétigny-sur-Orge ouvre ses portes pour accueillir le rendez-vous annuel des professionnels, qui se veut riche en informations techniques et en échanges entre professionnels, apprentis et exposants.

Après une année bouleversée par la crise sanitaire, profitez de cette occasion unique pour partager les problématiques de votre quotidien de carreleur, chapiste ou projeteur de polyuréthane. Vous passerez une journée riche en échanges entre partenaires, professionnels et apprentis qui, grâce à vous, pourront entrevoir ce que sera leur métier. Nous avons le devoir de leur transmettre la passion du métier.

Quentin Joannon, candidat carreleur aux Euroskills de Graz 2020 parraîne cette édition.

### LES ATELIERS

Nos partenaires animeront les ateliers centrés sur des thèmes d'actualités :



- Les carreaux grands formats
- L'étanchéité des douches et l'accessibilité
- L'isolation par le PU projeté
- Les terrasses sur plots
- Les chapes fluides : coulage en direct
- Le nettoyage et l'entretien des revêtements
- L'outillage

Les participants, répartis en groupes, passeront d'un atelier à l'autre au fil de la journée.

Une réunion technique est également prévue sur les évolutions normatives de la pose scellée et des chapes fluides.

### PROGRAMME DE LA JOURNÉE

08h30 - 08h55	Accueil café (offert)
09h00 - 09h20	Informations générales
09h30 - 13h30	Les ateliers pratiques
13h30 - 14h30	Déjeuner (offert)
14h40 - 15h50	Coulage de chape / Réunion technique
15h50 - 16h15	Pause / visite libre des stands
16h15 - 16h30	Remise de prix et clôture
16h30 - 17h30	Visite libre des stands
17h30	Fin de journée

Inscription gratuite à la journée

ICI

Inscription payante à la soirée

ICI

Contact : [contact@unecp.ffbatiment.fr](mailto:contact@unecp.ffbatiment.fr) • 01 40 69 58 20

### INFORMATIONS PRATIQUES

#### La journée

La participation aux ateliers est réservée aux personnes qui se sont inscrites en ligne. Vendredi 30 octobre, chaque professionnel inscrit recevra un e-mail avec le programme personnalisé et le badge à imprimer pour accéder à l'évènement.

#### La soirée

La journée se clôturera dans la convivialité avec une soirée dans la Demeure de Campagne du Mercure de Coudray (91). Entre magie et mentalisme, vous prolongerez les échanges dans un cadre festif.

### LES PARTENAIRES DE L'ÉVÈNEMENT



## ► NOUVEAUTÉS

### NOUVEAU GUIDE POUR LA POSE COLLÉE DES CARREAUX DE GRANDES DIMENSIONS EN SOL INTÉRIEUR

L'UNCEP-FFB a édité un nouveau guide pratique pour la pose collée des carreaux céramiques grand format et format oblong en sol intérieur, dans les locaux classé P3 au plus, en travaux neufs. Dans le même esprit que les calepins de chantier, ce guide illustré alterne dessins, schémas et tableaux afin de simplifier les prescriptions techniques de l'e-cahier du CSTB n°3666\_V3 - CPT Sol grand format. Par ailleurs, le guide donne des recommandations à prendre en compte avant de débiter ce type de travaux ; notamment l'environnement du chantier, des exemples d'équipements et de méthode de découpe de carreaux. Le format du guide est adapté pour une utilisation aisée sur chantier.

Le guide est disponible en téléchargement sur le site [www.unecb.ffbatiment.fr](http://www.unecb.ffbatiment.fr), espace adhérent. La version papier sera disponible dans vos fédérations départementales en octobre 2020.



## ► EUROSKILLS JANVIER 2021 EN AUTRICHE

### QUENTIN JOANNON EN ROUTE POUR GRAZ

La compétition européenne Euroskills, initialement prévue en septembre 2020 est reportée du 6 au 10 janvier 2021 à Graz en Autriche. Quentin Joannon, médaillé d'argent de la finale des Olympiades des métiers de Caen 2018, est le candidat carreleur qui participera aux épreuves à Graz. Originaire de la région Auvergne-Rhône-Alpes, le carreleur suit un parcours d'entraînement très encadré pour être prêt physiquement, mentalement et techniquement. La crise sanitaire a eu peu d'incidence sur le planning de préparation du candidat qui est coaché par Thierry Robin et Antoine Grimaud, les formateurs du CFA de Vendée et Pascal Patat, l'expert carrelage pour Euroskills.

**« J'ai la chance de pouvoir m'entraîner au CFA de Vendée, mais aussi au CFA de Saint-Étienne avec l'aide de François Stringnano, le formateur. Lors des finales nationales des Worldskills à Lyon, je réaliserai une démonstration du sujet de Graz devant le public qui, je l'espère, sera au rendez-vous ! »**

explique Quentin Joannon



### NOUVELLE FICHE PRATIQUE "MISE EN ŒUVRE DES SOUS-COUCHES ISOLANTES"

La mise en œuvre des sous-couches isolantes est décrite dans le NF DTU 52.10 - Mise en œuvre de sous-couches isolantes sous chape ou dalle flottantes et sous carrelage scellé.

L'UNCEP a édité une fiche pratique qui résume les points essentiels de la mise en œuvre de ces sous-couches. Notamment, les tolérances de planéité des supports, les règles de superpositions et les points singuliers (désolidarisation périphérique, interposition de film, etc.).

La fiche est disponible en téléchargement sur le site [www.unecb.ffbatiment.fr](http://www.unecb.ffbatiment.fr), espace adhérent. La version papier sera disponible dans vos fédérations départementales à partir d'octobre.

## ► BRÈVE

### UNE PRÉSIDENTE À LA FFB 44

Valérie Fréville a été élue présidente de la FFB de la Loire-Atlantique (FFB44) le 25 juin 2020. Elle succède à Norbert PINTO.

Thomas Hauville, entreprise TAERA, a été élu président de la section Carrelage de la FFB 44 le 23 juillet 2020. Il succède à Valérie Fréville.





# CLEMAN®, DONNER DU POUVOIR AUX POSEURS DE TERRASSE DALLE



« Donner du pouvoir aux poseurs »  
créneau du leader français des plots de terrasse  
qui propose une solution innovante avec CLEMAN®.  
JOUPLAST®



Sur le marché des **plots pour les terrasses en carrelage**, nous trouvons le réglage par l'écran ou bien à l'aide d'une clé. **JOUPLAST® leader sur son marché de l'AMEX** a décidé d'offrir différentes manipulations possibles avec CLEMAN®.

En préparation du chantier, les poseurs sont libres de pré régler la hauteur du plot mécaniquement grâce à l'embout de vissage CLEMAN® utilisable avec une visseuse. L'installateur pourra, pendant le chantier, régler manuellement la hauteur du plot, avec grande précision avec l'écran. En fin de chantier, ce dernier aura la possibilité d'affiner le réglage **avec la clé d'ajustement spécifique**.

Disponible en 5 hauteurs et en version autonivelant, la gamme couvre les plages de réglages allant de 28 à 460 mm de hauteur (utilisation de rehausses). **JOUPLAST®** a fait évoluer la conception même du plot : CLEMAN® s'appuie sur une réelle différenciation : cette simplicité d'ajustement en fin de chantier d'une part, et d'autre part sur plusieurs éléments techniques intégrés.

- **Flasque carré** : cette forme inédite donne plus de praticité pour optimiser la pose en angle. Elle réduit au niveau du sol le porte-à-faux existant entre par exemple un plot et un mur.
- **Écarteur 4 mm sécable** : pour s'adapter aux contraintes et types de pose
- **Finition de la terrasse en périphérie** : JOUPLAST® propose une plaque à dalle à cinq faces. Grâce à sa forme spécifique, elle assure un bien meilleur appui de la céramique par exemple qui nécessitent des coupes à 45°.
- **Support de contremarche invisible** : le poseur dispose du nouveau système breveté pour la finition de terrasse sur plots : les pièges à colles intégrés à la plaque à dalle et aux deux supports habillage latéral prévus à la base du plot. La languette apparente peu esthétique à la base du plot incontournable avec l'ancienne version de support habillage, disparaît. Tout comme la cornière obligatoire pour la partie haute de la finition. L'artisan peut aujourd'hui choisir d'utiliser ou non des outils additionnels comme les profilés.
- **Une clé d'ajustement optimisée** : Très pratique et résistante, elle permet une bonne prise en main avec des poignées ergonomiques qui facilitent la manipulation de l'outil.

## ► BIEN GÉRER UN SINISTRE

### L'ENTREPRISE FACE À L'EXPERTISE



La survenance d'un sinistre est un moment difficile pour l'entreprise. Stéphane Orsetti, responsable Prévention construction à la SMABTP, explique les bons réflexes à adopter et rappelle la nécessité de se rendre aux convocations.

#### L'EXPERTISE AMIABLE

Organisée en dehors de toute intervention des autorités judiciaires, elle peut être initiée par un tiers victime, un assureur... et n'est soumise à aucun texte. Elle peut être menée par tout expert librement choisi.

- **Si cela concerne votre Responsabilité décennale** : de par la loi inscrite dans le Code civil, votre entreprise est présumée responsable. Vous devez transmettre rapidement à l'assureur, tout élément de défense pour écarter votre responsabilité.
- **Si c'est une expertise Dommages-Ouvrage** : l'assureur DO désigne un seul expert pour le compte commun des assureurs des intervenants à l'acte de construire. Cet expert est aussi le vôtre. Vous devez lui communiquer les pièces qu'il demande et formuler vos contestations rapidement après l'expertise ou produire tous les documents qui écartent votre responsabilité si votre lot n'est pas concerné par le sinistre.
- **Si cela engage votre Responsabilité civile** : c'est souvent l'expert « Multirisques habitation » qui rédige un PV de constatation en déterminant causes et circonstances du sinistre sur la base desquelles l'assureur adverse exerce son recours contre le responsable et évalue le coût des réparations.

#### L'EXPERTISE JUDICIAIRE

Elle est ordonnée par un juge à la demande d'une assignation ou requête. Vous devez être assisté d'un avocat et d'un expert souvent désignés par l'assureur. Ne jamais écrire directement aux experts judiciaires. Adressez vos arguments via l'avocat et l'expert d'assurance. Éviter les réponses orales ou écrites spontanées pour rester en cohérence avec la stratégie développée avec l'avocat.

## ► CHAPE FLUIDE FISSURÉE

### LES BONS RÉFLEXES



**Constat** : présence de fissures après séchage de la chape fluide

#### Que faire avant la pose de revêtement ?

La largeur des fissures  $\leq 0,3$  mm

- Pas de traitement particulier

La largeur des fissures entre 0,3 mm et à 0,8 mm, sans désaffleurer

Traitement des fissures par le chapiste :

- Soit à la résine bicomposante, tel que décrit dans le CPT n°3774 (chapes fluides à base de ciment) ou n°3578 (chapes fluides à base de sulfate de calcium)
- Soit à l'aide d'un coulis réalisé conformément à l'avis technique de la chape

Pour tous les autres types de fissures, il convient de se rapprocher du maître d'œuvre.

#### QUELQUES CONSEILS

Lire les conclusions rédigées par l'expert, annoter sur le PV de constatation vos éventuelles observations.

S'il y a désaccord sur les circonstances, causes ou coût du sinistre, il faut en mentionner précisément la raison. Écrire « je conteste » ne suffit pas. Vos contestations doivent être argumentées techniquement.

Privilégier l'intervention en réparation en proposant un chiffrage moins disant.

Seul l'écrit sera pris en considération indépendamment de ce qui a été dit pendant la réunion. L'absence de signature ou d'observations équivaut à une acceptation des conclusions inscrites sur le PV de constatation. Vous ne pourrez plus les contester.



#### GUIDE "À CHAQUE MÉTIER SON ASSURANCE"

Créé par la SMABTP avec l'appui de l'union, ce guide aborde toutes les facettes de l'assurance. Exemples de sinistres et conseils à l'appui, ils évoquent successivement le déroulement du chantier, l'avant et l'après-réception, la prévention, ainsi que la bonne démarche à adopter avec son assureur.

## FOIRE AUX QUESTIONS

## LES RÉPONSES À VOS QUESTIONS



## ? Question 1

*Dans une salle de bain, la faïence doit être posée avant ou après les appareils sanitaires ?*

## &gt;&gt; Réponse

Les textes de référence de la profession n'imposent pas d'ordre entre la pose de la faïence et des appareils sanitaires. Cependant, pour une meilleure étanchéité, il est vivement recommandé de poser les appareils sanitaires avant le carrelage.

Rappel : le joint d'étanchéité du plombier est mis entre l'appareil sanitaire et la paroi, tandis que le joint de finition du carreleur remplit l'espace entre le carrelage et l'appareil sanitaire.

## ? Question 2

*Quels sont les délais de séchage à respecter avant de réaliser une pose collée de carrelage sur une chape fluide à base de sulfate de calcium ?*

## &gt;&gt; Réponse

Un contrôle de l'humidité résiduelle de la chape fluide à base de sulfate de calcium doit être réalisé avant la pose collée de carrelage. La méthode de la bombe au carbure doit être utilisée.

*Cf. §6.1.2 et Annexe 1 du e-cahier n°3527\_V3 du CSTB, CPT Pose collée de carrelage sur chape sulfate de calcium - Travaux neufs.*

Les fabricants de chapes fluide donnent des délais indicatifs de séchage, mais ces indications ne permettent pas de s'affranchir de la vérification de l'humidité résiduelle sur chantier.

Consultez la fiche pratique « Délais avant mise en œuvre de carrelage collé sur chapes traditionnelles et chapes fluides » de l'UNECF-FFB.

## ? Question 3

*La mise en œuvre d'une étanchéité est-elle obligatoire au sol d'une cuisine collective en rdc sur terre-plein ?*

## &gt;&gt; Réponse

La mise en œuvre d'une étanchéité au sol d'une cuisine collective en rdc sur terre-plein est fortement recommandée. Même si aucun texte ne rend obligatoire cette disposition, la réalisation d'une étanchéité au sol ainsi que les relevés sur les parois verticales en matériaux hydrophiles, permet de protéger les pieds de cloison et limiter les remontées d'humidité.

## ? Question 4

*Dans une salle de bain privative, les plaques de plâtre hydrofugé H1 sont-elles obligatoires autour du bac à douche, même si on applique un SPEC ?*

## &gt;&gt; Réponse

Oui, les plaques de plâtre hydrofugé de type H1 sont obligatoires dans les salles de bain privative. La mise en œuvre d'un SPEC ne permet pas de remplacer les plaques de plâtre hydrofugé de type H1 par des plaques de plâtre standards.

*Cf. § 1 du NF DTU 25.41 - Ouvrages en plaques de plâtre - Plaques à faces cartonnées.*

## ? Question 5

*Sur plancher chauffant à eau basse température (NF DTU 65.14), quel est le format maximal de carrelage autorisé ?*

## &gt;&gt; Réponse

Les carreaux céramiques grands formats (surface  $\leq 10\ 000\ \text{cm}^2$  ;  $L \leq 120\ \text{cm}$  ; élargissement  $(L/l) \leq 3$ ) et formats oblongs ( $L \leq 180\ \text{cm}$  ;  $3 < \text{élargissement } (L/l) \leq 10$ ) peuvent être collés sur les planchers chauffants à eau basse température conformes au NF DTU 65.14.

*Cf. e-cahier n°3666\_V3 du CSTB, CPT Sols Grand format - Travaux neufs.*

## ? Question 6

*Peut-on mettre en œuvre un isolant thermique sous chape dans une cuisine collective ?*

## &gt;&gt; Réponse

Non, la mise en œuvre des sous-couches isolantes thermiques est limitée aux locaux à faibles sollicitations, classés P3 au plus (classement UPEC des locaux) et sans siphon de sol. Une cuisine collective étant classée P4SE3, la mise en œuvre des sous-couches thermiques n'est pas visée dans ce type de local.

*Cf. § 1 du NF DTU 52.10 - Mise en œuvre de sous-couches isolantes sous chape ou dalle flottantes et sous carrelage scellé.*

## ? Question 7

*Dans les logements collectifs, la pose scellée de carreaux sur sous-couche isolante est-elle visée en rez-de-chaussée sur vide sanitaire ?*

## &gt;&gt; Réponse

Non, en logement collectif, la pose scellée de carreaux sur sous-couche isolante n'est plus visée sur un plancher sur vide sanitaire. Les planchers sur vide sanitaire sont considérés comme des planchers intermédiaires. Le NF DTU 52.1 de février 2020 ne vise plus la pose scellée de revêtement de sol sur souche isolante ou sur couche de désolidarisation en plancher intermédiaire des bâtiments d'habitation collectifs.



Mesure du taux d'humidité avec la méthode de la bombe à carbure.